

Mon choix c'est l'Unsa !



## PLF 2011 – PROG 141

### ENSEIGNEMENT PUBLIC DU SECOND DEGRE

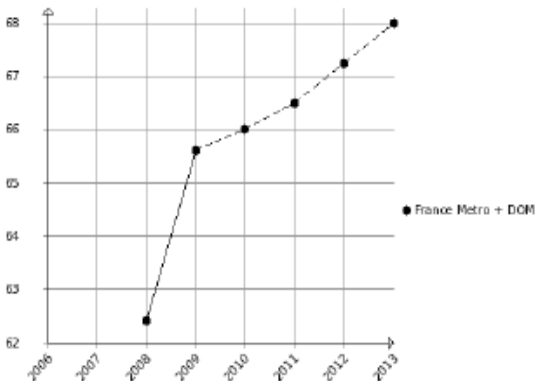
#### Objectifs et indicateurs :

Deux indicateurs disparaissent :

- celui mesurant le taux de germanistes : le ministère se serait-il fait une raison ?
- celui mesurant l'écart des taux de réussite entre apprentis et élèves : il était contre démonstratif...

Apparaît, en revanche, un indicateur sur la poursuite des bacheliers technologiques vers le DUT. Logique eu égard à la réforme.

Taux d'accès au bac : résultats et objectifs

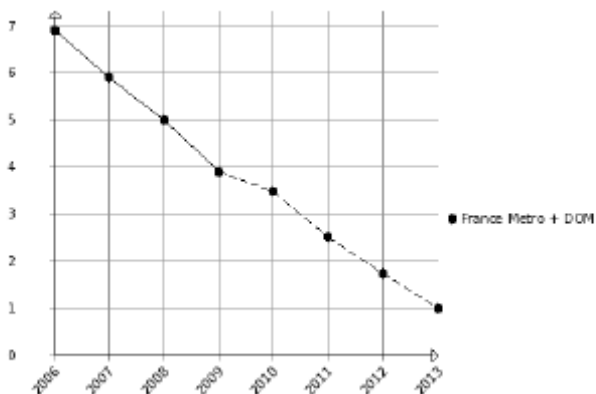


La proportion des jeunes âgés de 20 à 24 ans possédant au moins un diplôme de fin de second cycle de l'enseignement secondaire est fixée à 85%, en regard de comparaisons dans l'UE.

Les indicateurs de maîtrise du socle sont désormais renseignés, en réalisation pour 2008 avec des cibles modestes pour 2011. La marge d'erreurs est telle qu'on ne peut pas savoir si l'évolution enregistrée est réelle ...

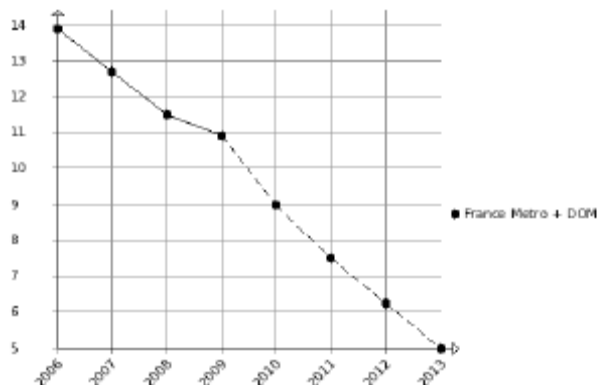
Le taux d'accès au bac GT des élèves de seconde fixé en tendanciel à 87% en 2010 a été revu à la baisse (86%) pour cette année

Le volontarisme sur les taux de doubléments est confirmé et les prévisions de 2010 atteintes.



Sixième

Taux de redoublement en 2<sup>nd</sup>e GT



Seconde

Écart RAR hors RAR : pour le différentiel de réussite la cible 2009 prévoyait un maximum de 15%. La projection de 2010 a ramené l'objectif à 20%. Il serait finalement de 30... Du coup, la cible est ramenée à 28% en 2011. Pragmatisme ou... abdication ?

L'écart de taux d'encadrement se réduit... : prévu de 5 élèves en RAR par rapport aux autres établissements il n'a été que de 4,3 et la cible de 2011 est ramenée à 4,5. Là encore, la réalité de l'évolution des moyens renvoie à des décisions ... cyniques.

La proportion d'enseignants inspectés dans les 5 ans est de 70%. L'objectif d'atteindre 75% en trois ans a été ramené à 72%. Là encore, le principe de réalité...

Le taux de remplacement des congés de maladie et de maternité est de 96,5%. Le taux de rendement du remplacement est de 86% en progrès de deux points.

11,2% d'enseignants effectuent au moins trois heures dans une autre discipline. La cible est de... 11,3% pour l'an prochain.

**e** Les objectifs très volontaristes affichés depuis deux ans se sont heurtés ... à la réalité. Les valeurs de 2011 sont définies avec plus de pragmatisme ou de cynisme... au choix.

## Données chiffrées du programme

Quelques données non parues :

- Nombre d'élèves : l'accélération de la hausse des effectifs est confirmée et devrait dépasser les 50000 élèves (62 000 selon la DEPP) .
- Le nombre des établissements baisse 7902 (-17), il y a eu création d'un collège, de 4 LEGT. 22 LP ont disparu.

La répartition des enseignants par corps et par niveau est instructive

1/1/2010	Collèges	LEGT Postbac	LP & App	Bes. éduc part	Remplac.	Divers	Total
Agrégés Chaires	8702	38304	261	80	1377	487	49211
Certifiés	146865	77713	4495	867	11036	1992	242968
PLP	370	2314	50408	3237	1485	1928	59742
AE-CE	1460	459	268	11	89	22	2309
PEGC	5871	5	13	16	169	70	6144
PE	1086	9	32	8157	19	138	9441
Instituteurs	17	-	-	95	-	1	113
<b>Total titulaires</b>	<b>164371</b>	<b>118804</b>	<b>55477</b>	<b>12463</b>	<b>14175</b>	<b>4638</b>	<b>369928</b>
MA	115	36	35	22	2067	8	2283
Contractuels	2684	1751	4157	1108	6133	924	16757
Autres ANT	2	18	11	5	4	-	40
<b>Total non tit.</b>	<b>2801</b>	<b>1805</b>	<b>4203</b>	<b>1135</b>	<b>8204</b>	<b>932</b>	<b>19080</b>
<b>TOTAL</b>	<b>167172</b>	<b>120609</b>	<b>59680</b>	<b>13598</b>	<b>22379</b>	<b>5570</b>	<b>389008</b>

**e** Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, il y avait 404 226 enseignants (personnes physiques) dont 16 257 non-titulaires. Il y a donc 15 218 personnes en moins mais près de 3000 ANT en plus.

## Principales masses financières :

Total du programme	LFR 2007	LFI 2008	LFI 2009	PLF 2010	PLF 2011	Variation	%
Dép. de personnel	27 676 122 901 €	28 141 991 628 €	28 455 864 906 €	28 888 162 571 €	29 282 954 828 €	394 792 257 €	1,37%
Dép. fonctionnement	51 581 110 €	39 193 905 €	38 145 796 €	39 430 636 €	40 598 578 €	1 167 942 €	2,96%
Dép.d'intervention	170 080 828 €	140 374 999 €	129 365 697 €	117 019 364 €	111 209 483 €	-5 809 881 €	-4,96%
<b>TOTAL</b>	<b>27 897 784 839 €</b>	<b>28 321 560 532 €</b>	<b>28 623 376 399 €</b>	<b>29 044 612 571 €</b>	<b>29 434 762 889 €</b>	<b>390 150 318 €</b>	<b>1,34%</b>

**e** - La formation perd 108 M€ et en a perdu 360 sur deux ans : économie liée à la masterisation  
 - Le remplacement est en augmentation du fait de l'incorporation de 2900 ETPT de vacataires dans le plafond d'emplois..

## Emplois :

Plafond en ETPT	LFR 2007	LFI 2008	PLF 2009	PLF2010	PLF 2011	Variation
Ens 1er degré	10 546	10 288	10 293	10 313	10 311	- 2
Ens 2nd degré	397 260	388 907	382 498	378 648	384 003	5 355
Stagiaires	9 437	9 233	7 480	4 569	80	- 4 489
Pers acc. Et suivi	15 528	10 315	10 298	10 291	10 269	- 22
Pers encadrement	31 378	16 291	16 334	16 370	16 388	18
Pers ATS	10 658	30 858	30 689	30 701	30 655	- 46
Total	474 807	465 892	457 592	450 892	451 706	814

## Mesures sur les emplois : + 814 ETPT

### Effets des décisions de 2010 :

- Masterisation : suppression de 6733 emplois (-2 244 ETPT)
- Zones particulièrement difficiles : + 144 emplois (+48 ETPT)
- Administratifs : +24 emplois (+8 ETPT)

### Décisions 2011:

- Suppressions de 4800 ETP : -1600 ETPT
- Suppression de 200 Administratifs : -67 ETPT
- Prise en compte de 2967 ETPT pour les stagiaires effectuant des stages en responsabilité
- Incorporation de vacataires : 2900 ETPT
- Modif lié à Chorus : + 1044 ETPT

**e** *L'incorporation des stagiaires comme des vacataires fait que le choix des emplois va directement concurrencer l'emploi des titulaires, les choix des recteurs sont davantage ouverts : 1 ETPT de titulaire équivaut à un ETPT de vacataire mais... pas au même coût !*

## Entrées-sorties :

Emplois	Entrées	Sorties	Dont retraites	Solde
Ens 1er degré	200	200	200	-
Ens 2nd degré	11 720	16 520	14 320	- 4 800
Stagiaires	50	50		-
Pers acc. Et suivi	345	345	20	-
Pers encadrement	1 010	1 010	950	-
Pers ATS	890	1 090	990	- 200
Total	14 215	19 215		- 5 000

**e** *A noter 50 stagiaires qui correspondent au COP*

## Éléments salariaux :

Le schéma d'emplois de 2010 permet une économie de 132 M€ en Extension en Année Pleine. Celui de 2011 en rajoute 51 pour un total de 183 M€ pour le PLF 2011.

**e** *Si on rapproche des mesures catégorielles (79 M€) on est loin du retour promis d'autant que le GVT est nul. Le coût des avancements est contrebalancé par le départ en retraite de hauts salaires remplacés par des traitements nettement plus faibles.*

Les rémunérations intègrent un effet report des mesures d'augmentation générales de 2010 (49 M€), et 21 M€ au titre de la GIPA.

Les rémunérations représentent 14 889 M€ :

- L'augmentation de la contribution au CAS pensions représente 451 M€. Près du double de l'an dernier
- SFT : 179 M€
- Indemnité de résidence : 128 M€
- BI et NBI : 55 M€
- **HS : 1076 M€ (+140 M€ par rapport au PAP 2010)**
- **Rémunérations des stages en responsabilité master : 64 M€ au lieu de 26 au PAP 2010**
- **Vacations (ens. et non enseignants) et suppléances de personnels non enseignants : 70M€ (+26 par rapport au PAP 2010)**

#### Indemnités : 1 237 M€

- ISOE : 645 M€ (-5 par rapport au PAP 2010)
- ISSR : 22 M€ (25M€ en 2010)
- Indemnité chefs d'établissement : 62 M€ (-6 par rapport au PAP 2010)
- Prime d'entrée dans le métier : 12 M€ (-1)
- GIPA : 20 M€ (12M€ l'an dernier)
- Indemnité ZEP : 46 M€
- Indemnité pour congé de formation : 31 M€
- Indemnité d'éloignement COM : 79 M€ (-1)
- Prime pour 3HS : 23 M€ (+11 M€ par rapport au PAP 2010)
- Indemnité tuteurs des stagiaires créée à la rentrée : 11 M€
- Indemnités pour les inspecteurs : 16 M€

## Mesures catégorielles

- L'essentiel est le résultat EAP des mesures de 2010 (71,7 M€)
- 7,3 M€ sont prévus pour «*la montée en charge du pacte de carrière et la poursuite de l'effort de revalorisation des indemnités des personnels non enseignants en EPLE.* »

**e** L'année sera non seulement blanche au niveau des traitements mais il n'y a rien non plus au niveau catégoriel...

## Actions :

### Répartition indicative des emplois par action :

sous réserve des modifications liées « aux 13 leviers »

Actions	ETPT 2009	ETPT 2010	ETPT 2011	Variation
01 Collège	164 332	163 707	164 979	1 272
02 LEGT	100 210	99 795	100 454	659
03 LP	62 341	62 085	62 540	455
04 Apprentissage	80	80	80	-
05 PostBac	25 146	25 146	25 146	-
06 Besoins Educatifs Particuliers	19 452	19 785	19 783	- 2
07 Aide à l'insertion prof	725	725	725	-
08 Information et orientation	5 250	5 250	5 250	-
09 FC des adultes et VAE	1 282	1 282	1 282	-
10 Formation personnels	7 497	4 586	3 064	- 1 522
11 Remplacement	20 935	18 935	18 935	-
12 Pilotage, adm. Encad.	48 786	48 795	48 747	- 48
13 Pers. en situation diverses	1 556	721	721	-
	457 592	450 892	451 706	814

**e** La prise en compte des changements de périmètres (ETPT de stagiaires M2, vacataires, effets report...) masque les 4800 retraits et leurs conséquences.

## Subventions aux EPLE

Depuis le PLF 2008, l'action n'est plus identifiée. Les crédits sont portés sur le niveau concerné. De 134 M€ en 2006, les crédits étaient tombés à 109,6 en 2008. AU PLF 2009, ils ont été amenuisés (106.21 M€). Même évolution en 2010 avec 91,4 M€ On diminue encore de 5% cette année à 86 M€

**e** Ces subventions recouvrent l'achat des carnets de correspondance, des manuels prêtés aux élèves, le remboursement des frais de stages en entreprises, l'achat de logiciels pédagogiques ou de matériels informatiques ou techniques pour la mise en œuvre des programmes. On se demande comment les financements pourront se faire ? Une nouvelle fois en mettant les collectivités à contribution sur ce qui est pourtant une compétence de l'Etat ?

## Enseignement en collège

La subvention par élève de collège est de 20,2 € contre 21,3 € l'an dernier et 25 en 2009.

## Enseignement en lycée

La subvention aux EPLE par élève de lycée est de 14,5€ contre 15,7 € l'an dernier et 17 en 2009  
Les certifications en langue ont concerné l'an dernier 27 450 candidats en anglais, 5 125 en espagnol et 25 345 en allemand.

## Enseignement professionnel sous statut scolaire

La subvention aux EPLE par élève de LP est de 26,7 contre 28,7 € l'an dernier et 34 en 2009 !

## Apprentissage

Les crédits prévus pour 2010 étaient de 800 000 € soit 213 € en moyenne par apprenti. Cette année ils seraient de 684 000 € pour 2719 apprentis soit 252 € par jeune.

## Enseignement postbac en lycée :

La subvention aux EPLE par élève de postbac est de 13,2 € (14,2 € l'an dernier et 23 il ya deux ans).

**e** Il est à noter que pour les dépenses de fonctionnement, les dotations par élèves sont es plus faibles jamais enregistrées aussi bien en collège qu'en lycée (pré ou postbac et professionnel). Seule l'apprentissage voit son coût par apprenti réévalué !

## Besoins éducatifs particuliers :

On y trouve notamment les dispositifs relais. A noter, si les crédits sont reconduits, la dotation moyenne par élève est passée de 1220 € en 2007 à 1080€ en 2008. En 2010 elle était de 920 €.

**e** Cette donnée n'est pas disponible cette année. Le niveau doit être contre-démonstratif une nouvelle fois !

## Formation des adultes et VAE :

La compensation prévue depuis 2006 sur le budget des GRETA a disparu. Une subvention moyenne de 2210 € par structure subsiste.

## Formation des personnels :

En 2010, 950 000 journées formation étaient prévues avec un coût moyen de 24 € par stagiaire (25 € l'année 2009). Cette année on envisage 987 000 journées à un coût de 21,5 € par stagiaire ! La formation des enseignants stagiaires est financée à hauteur de 5,31 M€

**e** Toujours moins cher ! Les frais de déplacement vont encore en pâtir !



Mon choix c'est l'Unsa !